



Licence 1^{er} chien N° : _____ Permis N° : _____

Licence 2^e chien N° : _____

Demande de licence de chien

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

Adresse du bâtiment : _____

PROPRIÉTAIRE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

DESCRIPTION DU/DES CHIENS

1^{er} chien : _____ Nom : _____

Race : _____ Sexe : _____

Couleur : _____ Année de naissance : _____

Signe distinctif : _____

Provenance du chien : _____

Poids de plus de 20kg : oui non

Vacciné contre la rage : oui non

Stérilisé : oui non

Micropucé : oui non N° de la micropuce : _____

Autre description : _____

2^e chien, si applicable :

Nom : _____

Race : _____

Sexe : _____

Couleur _____

Année de naissance : _____

Signe distinctif : _____

Provenance du chien: _____

Poids de plus de 20kg : oui non

Vacciné contre la rage : oui non

Stérilisé : oui non

Micropucé : oui non N° de la micropuce : _____

Autre description :

Veillez joindre à la demande une ou des photos de vos chiens (obligatoires) ainsi qu'un paiement de 20 \$ par chien.

Veillez également joindre le cas échéant, la preuve que le chien est vacciné contre la rage, stérilisé ou micropucé ainsi que le numéro de la micropuce, ou un avis écrit d'un médecin vétérinaire indiquant que la vaccination, la stérilisation ou le micropuçage est contre-indiqué pour le chien. Ainsi que toute décision à l'égard du chien ou à son égard rendue par une municipalité locale en vertu du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens ou d'un règlement municipal concernant les chiens.

Signature

Date

J'autorise la Municipalité de La Macaza à effectuer la mise à jour des coordonnées telles qu'inscrites sur ce présent document pour actualiser mon dossier citoyen et mon dossier sur la plateforme d'urgence Modellium (si inscrit), conformément à la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, aussi appelée Loi 25.